



invivo

**Le guide
de l'adhérent**



Le guide de l'adhérent

Ce guide a été co-construit avec le comité relations adhérents du
Conseil d'administration de l'Union InVivo et validé par ses soins le 4 septembre 2023.

Ce comité présidé par Jean-Michel Habig (CAC), est composé de :
Cédric Carpène (Val de Gascogne) ; Jean-Yves Colomb (Oxyane) ;
Thierry Dupont (Agora) ; Lionel Eydant (Drômoise de Céréales) ;
Sébastien Graff (InVivo) ; Guillaume Rivet (Bonneval, Beauce et Perche).



FSC

Direction de la communication.

Rédaction : Comité relations adhérents du Conseil d'administration de l'Union InVivo,
Camille Charlet, Vanessa Frey.

Conception et réalisation : Camille Charlet.

Crédits photo : Géraldine Aresteanu, Ludovic Letot.

Ce document participe à la protection de l'environnement. Il est imprimé sur un papier certifié
FSC Mixed, issu de forêts gérées durablement, chez un imprimeur labellisé Imprim'Vert utilisant
des encres végétales.



Edito

Depuis le lancement de son premier plan stratégique en 2014, InVivo s'est développé de façon exponentielle avec les acquisitions successives de Cordier en 2015, Jardiland en 2018 puis du groupe Soufflet en 2021. Plus récemment, la création de la société cotée TERACTION a aussi permis d'accélérer le déploiement des activités retail. Compte tenu de leur ampleur, ces évolutions ont engendré des questionnements légitimes parmi les coopératives sociétaires et leurs adhérents.

Ce guide pratique et concis a pour objectif d'apporter des réponses à vos interrogations. Il revient sur trois points clés :

1. Qu'est-ce que le groupe InVivo ?
2. Comment son action sert l'intérêt des coopératives adhérentes ?
3. En quoi ces développements stratégiques servent sa mission ?

Grâce à votre implication, InVivo est aujourd'hui un acteur incontournable du secteur agroalimentaire à l'échelle française et européenne. En tant qu'adhérents à l'Union, vous incarnez à la fois sa force motrice et sa raison d'être. C'est pourquoi il est essentiel de vous offrir une vision claire du rôle du groupe InVivo, de l'intérêt de ses développements et de son orientation stratégique globale.

Si le groupe est aujourd'hui « créateur d'intelligence alimentaire », c'est bien parce que « coopérer est source de valeur ».

*Jérôme Calleau, Président
et Thierry Blandinières, Directeur général*

Sommaire

01

Le groupe InVivo 08 > 11

1. InVivo, premier groupe coopératif agricole européen P. 08
2. Sa mission et son projet stratégique P. 09
3. Sa gouvernance P. 10

02

Les verticales métier 12 > 21

1. Agriculture P. 14
2. Négoce international P. 16
3. Agroalimentaire P. 18
4. Retail P. 20

03

L'intérêt des adhérents 22 > 29

1. À quoi sert InVivo ? P. 22
2. Pourquoi faire l'acquisition du groupe Soufflet ? P. 24
3. Accompagner la transition agricole et alimentaire, ça veut dire quoi ? P. 25
4. Quelles sont les sources de financement du groupe ? P. 28
5. Quel retour financier pour les associés coopérateurs ? P. 29

+ Annexes 30 > 31

inVivo en bref

Chiffres clés
de l'exercice 2021 - 2022.

1^{er} groupe
coopératif agricole
européen

12 Mds€
de chiffre d'affaires

14 500
collaborateurs
à l'international

La raison d'être d'InVivo est de favoriser la transition agricole et alimentaire vers un agrosystème résilient. Le groupe affirme cette ambition en s'appuyant sur 5 objectifs principaux :

Tendre vers le
zéro résidu de
pesticide

Contribuer à
la neutralité
carbone

Préserver et
régénérer
les sols

Restaurer et
valoriser la
biodiversité

Diversifier les
revenus des
agriculteurs

Afin de répondre aux attentes sociétales de plus en plus fortes, et aux nouveaux enjeux démographiques, climatiques et géopolitiques qui influent sur les secteurs agricole et agroalimentaire, InVivo poursuit 3 grandes orientations stratégiques :

- Devenir une référence mondiale dans les solutions innovantes et numériques qui améliorent la compétitivité, la sécurité et la qualité des productions agricoles, tout en préservant la planète.
- Investir dans les métiers d'avenir pour créer des champions disposant d'une taille critique et des marques à vocation mondiale.
- Contribuer à la croissance économique et au rayonnement de l'agriculture et de l'agroalimentaire français dans le monde.

Le groupe

INVIVO, PREMIER GROUPE COOPÉRATIF AGRICOLE EUROPÉEN

InVivo est une union nationale de coopératives agricoles, fondée sur le respect des valeurs et des principes coopératifs tels que définis par l'Alliance Coopérative Internationale.

L'Union réunit 174 coopératives sociétaires représentant plus de la moitié des agriculteurs de France. Du champ à l'assiette, InVivo répond aux besoins et attentes des agriculteurs et des consommateurs en mutualisant les forces de ses coopératives, en investissant dans l'innovation de manière responsable et durable, et en renouvelant sans cesse son offre de produits et services.

Le groupe intervient sur l'ensemble de la chaîne de valeur alimentaire via ses 4 verticales stratégiques : l'agriculture, le négoce international, l'agroalimentaire (malerie, pôle blé, vin) et le retail. Il réunit plus de 14 500 salariés dans ses 38 pays d'implantation.

Son histoire

Les racines d'InVivo remontent à la création des deux premières unions de coopératives françaises en 1945 : l'UNCAC et l'UNCAA. En 1975, elles installent leur siège social avenue de la Grande Armée à Paris où se situe, encore aujourd'hui, celui d'InVivo.

La naissance d'autres unions et leurs rapprochements ont conduit à celle du groupe InVivo en 2001 des suites de la fusion de deux unions nationales de collecte et d'approvisionnement : SIGMA et l'UNCAA.

En 2014, InVivo a marqué un tournant majeur dans son développement en dévoilant son premier plan stratégique, *2025 by InVivo*. Depuis, le groupe a largement gagné en puissance, notamment avec le rachat du groupe Soufflet en 2021 et la création de TERACTION en 2022, société cotée sur Euronext Paris portant les activités retail.



Façade rénovée du siège social
du groupe InVivo, situé au
83 avenue de la Grande Armée.

Sa mission et son projet stratégique

En octobre 2020, InVivo Group, la holding pivot de la coopérative, est devenue une société à mission, une qualité qui l'honore et l'investit. Par ses origines et son histoire coopérative, le groupe InVivo était déjà porteur de cet ADN de l'intérêt collectif qui est au cœur de la société à mission. En adoptant cette qualité, InVivo s'est publiquement engagé à mettre son modèle économique au service de la transition agricole et alimentaire.

Reflétant les enjeux modernes des secteurs agricole et alimentaire, la mission d'InVivo répond aux 5 questions suivantes :

QUOI ?

InVivo se donne pour mission de faire rayonner l'agriculture et la coopération agricole françaises en créant de la valeur sur l'ensemble de la chaîne alimentaire, du champ à l'assiette.

POUR QUI ?

Pour soutenir les acteurs des filières agricoles, alimentaires et des territoires.

OÙ ?

Le groupe évolue en France et à l'international dans ses 38 pays d'implantation.

POURQUOI ?

Pour répondre aux enjeux démographiques, environnementaux et alimentaires de demain et assurer la transformation du monde agricole au bénéfice des coopératives, des agriculteurs et des consommateurs.

COMMENT ?

En promouvant une agriculture durable, raisonnée et raisonnable, s'appuyant sur des solutions innovantes et responsables.

2030 by InVivo : un projet co-construit

La mission du groupe, telle qu'elle est définie dans le plan stratégique 2030 by InVivo, est le fruit d'une co-construction débutée en 2022.

Le programme #OserEnsemble, mis en place après l'acquisition du groupe Soufflet, répondait à une problématique double : d'une part à l'intégration des salariés à la nouvelle entité, et de l'autre à l'actualisation du plan stratégique pour y inclure les enjeux inhérents aux activités du périmètre Soufflet. Sollicités pour répondre à un sondage, les salariés et les coopératives sociétaires ont ainsi pu partager leur vision concernant l'avenir du groupe.

Sa gouvernance

La gouvernance d'InVivo porte en elle les intérêts de ses coopératives associées et leurs agriculteurs, de ses collaborateurs, de ses parties prenantes. Elle se construit autour de deux entités juridiques distinctes et des instances de décision qui les composent :

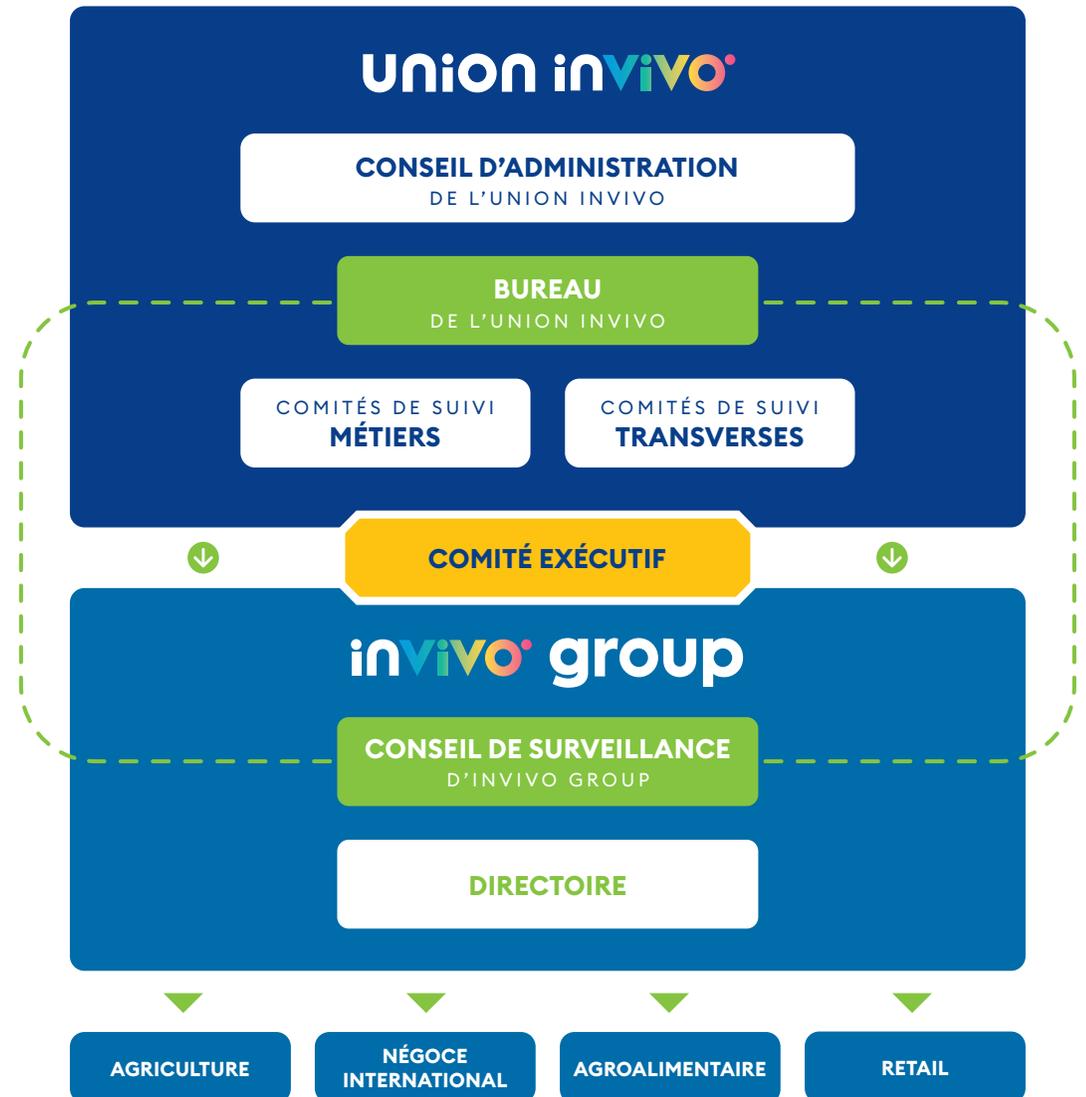
1. L'Union InVivo, union de sociétés coopératives agricoles dont le capital social est détenu par ses associés coopérateurs, porte les activités statutaires du groupe.

- Le Conseil d'administration de l'Union : il détermine les orientations stratégiques sous le contrôle annuel de l'Assemblée générale qui réunit l'ensemble des coopératives sociétaires.
- Le bureau de l'Union : il prépare les décisions à prendre par le Conseil d'administration. On retrouve au sein du bureau le président et 7 vice-présidents (administrant les comités de suivi métiers et comités transverses).
- Les comités de suivi métiers et transverses de l'Union : ils éclairent les prises de décision et appuient l'action du Conseil d'administration (cf. Annexes p. 30).

2. La holding pivot, InVivo Group, Société Anonyme (SA) à directoire et à conseil de surveillance, qui administre les quatre verticales métier (agriculture ; négoce int. ; agroalimentaire ; retail).

- Le conseil de surveillance d'InVivo Group : il contrôle la mise en œuvre par le directoire des orientations stratégiques définies par le Conseil d'administration. Il est composé des membres du bureau de l'Union.
- Le directoire d'InVivo Group : ses membres sont nommés pour 6 ans par le conseil de surveillance et sont investis des pouvoirs les plus larges pour diriger collégalement la société InVivo Group.
- Agissant comme une instance de décision transverse, le comité exécutif assure la jonction entre ces deux niveaux de gouvernance. Il suit les performances et résultats des différentes divisions, et pilote les projets stratégiques définis en Conseil d'administration.

Sa présidence : Le 18 janvier 2023, Jérôme Calteau a été élu pour prendre la succession de Philippe Mangin au poste de président. A cette même occasion, quatre nouveaux membres ont intégré le comité exécutif (déjà composé de Thierry Blandinières, directeur général ; Maha Fournier, directeur général en charge des finances, de la DSI, du juridique et des M&A ; Sébastien Graff, directeur général en charge des RH, de la communication et des projets stratégiques ; Guillaume Darrasse, directeur général délégué de TERACTION ; Laurent Martel, directeur de Bioline by InVivo) ; Olivier Clyti, directeur stratégie, RSE et digital ; Jean-François Lépy, directeur de Soufflet Négoce by InVivo ; Christophe Passelande, directeur de Soufflet Agriculture, Malteries Soufflet et Soufflet Vigne ; François-Xavier Quarez, directeur d'Episens.



La présence diversifiée des élus dans ces instances de décision garantit que l'action d'InVivo soit toujours conduite au service des associés coopérateurs et co-construite avec eux, conformément à ses valeurs et à son statut.

AGRICULTURE

Depuis l'acquisition du groupe Soufflet en 2021, le pôle agriculture d'InVivo s'articule autour de deux entités : Bioline by InVivo et Soufflet Agriculture.



RETAIL

Cotée sur Euronext Paris, TERACT est la société portant les activités retail du groupe. Elle est scindée en deux pôles :

TERACT

1. Jardinerie & Animalerie



2. Alimentaire



NÉGOCE INTERNATIONAL

Soufflet Négoce by InVivo est l'entité dédiée au commerce international de grains.



AGROALIMENTAIRE

La verticale agroalimentaire regroupe les pôles malterie, blé et vin. Le pôle blé incarné par Episens by InVivo rassemble trois activités complémentaires : la meunerie, les ingrédients et la boulangerie industrielle.



CORDIER

Agriculture

Chiffres clés
de l'exercice 2021 - 2022.

Premier groupe coopératif agricole français, InVivo déploie des services, solutions, produits et expertises innovants au bénéfice des coopératives, des agriculteurs et des consommateurs par le biais de deux entités spécialisées : Bioline by InVivo et Soufflet Agriculture.

BIOLINE BY INVIVO

1,8 Md€
de chiffre d'affaires

15 pays
d'implantation

1350
collaborateurs

Bioline by InVivo, acteur engagé dans la dynamique de la 3^e voie de l'agriculture, est présente sur toute la chaîne de production agricole grâce à une alliance unique d'expertises organisées autour de trois divisions :

1. **Bioline Seeds** (semences fourragères et intercultures, hybrides, céréales à paille et protéagineux) ;
2. **Bioline Crop Care** (produits de protection des plantes) ;
3. **Bioline Solutions** (solutions et prestations de services agricoles innovants).
4. Une entité commerciale, **Bioline France**, assure la promotion des produits et solutions auprès des partenaires distributeurs.

Pour soutenir son activité, Bioline by InVivo s'appuie également sur deux entités transversales :

- **Le Pôle Partenaires Agrofourniture (PPA)**, qui référence à la fois des semences et des produits destinés à protéger les plantes. Avec plus de 100 coopératives adhérentes et 6 unions régionales, il permet de mutualiser et négocier les conditions d'achat de produits compétitifs, adaptés aux besoins techniques et environnementaux des adhérents agriculteurs.
- **InVivo Logistique et Stockage**, l'entité dédiée à la manutention portuaire des céréales du groupe, soit plus de 5 millions de tonnes qui transitent chaque année par ses 12 silos en France.

SOUFFLET AGRICULTURE

2,3 Mds€
de chiffre d'affaires

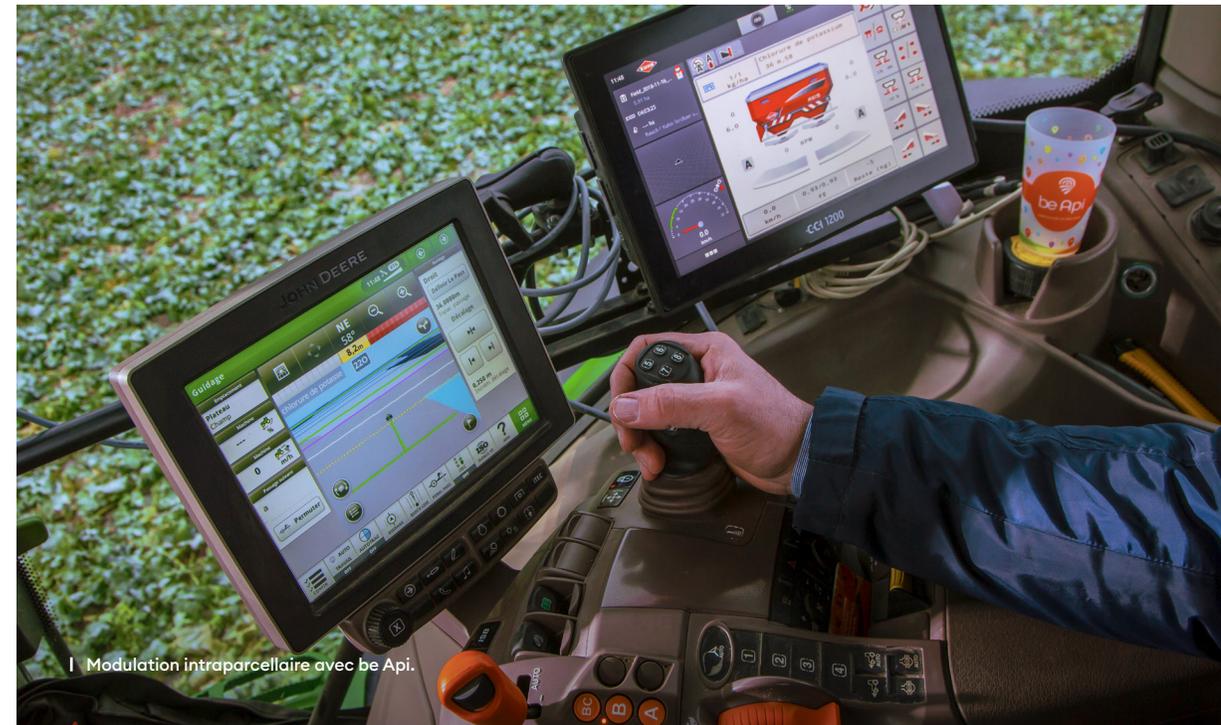
245 silos
dont 12 à l'étranger

5,5 Mt
de céréales
collectées par an

25 000
agriculteurs
accompagnés

Premier collecteur de céréales en Europe, Soufflet Agriculture est présente dans les principales régions de grandes cultures en France et en Europe. L'entreprise assure la collecte, le stockage et la commercialisation des productions agricoles, et exerce une activité de distribution d'agrofouritures. Elle accompagne également les agriculteurs dans leur développement par des conseils agronomiques personnalisés, un suivi technique et une offre de solutions innovantes et compétitives.

En 2017, Soufflet Agriculture a lancé l'application mobile Farmi, et en 2021, le site de e-commerce agricole associé farmi.com. La plateforme propose une offre complète de produits et services nécessaires à l'exploitation agricole ainsi que de nombreuses fonctionnalités et outils d'aide à la décision (service météo de précision, accès aux actualités agricoles et aux marchés pour la vente des récoltes).



I Modulation intraparcellaire avec be Api.

Négoce international

Chiffres clés
de l'exercice 2022 - 2023.

La verticale négoce international est incarnée par une société unique, réunissant les activités de commerce de grains d'InVivo et Soufflet. Aujourd'hui, Soufflet Négoce by InVivo se positionne comme un acteur européen majeur du secteur.

SOUFFLET NÉGOCE BY INVIVO

348 kt
de capacité
de stockage portuaire

6 pays
d'implantation

180
collaborateurs

Au service de ses partenaires coopératifs, filières à l'export et clients stratégiques, **Soufflet Négoce by InVivo commercialise blé, orge, maïs, oléo-protéagineux** en provenance en priorité de la France et à destination majoritairement de l'Europe, le Maghreb, le Moyen-Orient, et l'Afrique de l'Ouest.

L'entité est structurée en deux pôles :

- **le pôle Blés**, regroupant les opérations blé tendre et blé dur, qui représente près de 60 % des volumes ;
- **le pôle Autres produits**, regroupant les activités maïs, orges et oléo-protéagineux.

Avec 2 silos portuaires situés à Rouen (76) et La Pallice (17) ainsi que 6 bureaux internationaux (Ukraine, Espagne, Côte d'Ivoire, Cuba, Algérie, Singapour), Soufflet Négoce by InVivo réalise des exportations dans 67 pays.



Chargement d'un bateau de transport
céréaliier dans le silo de Bassens (33).

Agroalimentaire

Chiffres clés
de l'exercice 2021 - 2022.

La verticale agroalimentaire regroupe trois activités dites « de transformation » : la malterie, la boulangerie industrielle / meunerie / ingrédients, et le vin. Chacune de ces activités est portée respectivement par Malteries Soufflet, Episens by InVivo et Cordier by InVivo. Elles constituent le troisième chaînon du circuit alimentaire opéré par InVivo. Leur rôle consiste à générer un supplément de valeur en transformant les matières premières agricoles.

MALTERIES SOUFFLET

1042 M€
de chiffre d'affaires

29 malteries
dont 21 à l'étranger

1400
collaborateurs

Malteries Soufflet figure parmi les premiers acteurs mondiaux de l'industrie du malt avec 11 % du marché mondial. Présent en Europe, en Amérique latine, en Asie et en Afrique, Malteries Soufflet dispose de 29 malteries dont la capacité de production annuelle totale est de 2,4 millions de tonnes de malt.

Grâce à sa maîtrise de la filière orge, de la semence à la bière, Malteries Soufflet produit des malts d'excellence, standards ou spéciaux, pilsen, torrifiés ou bio pour répondre aux cahiers des charges de ses clients (grands brasseurs et artisans brasseurs, distillateurs et producteurs d'ingrédients).

EPISENS BY INVIVO

892 M€
de chiffre d'affaires

24 sites
de production

2400
collaborateurs

Pôle blé du groupe InVivo, Episens propose une valeur ajoutée « filière », du grain au produit fini, en réunissant la meunerie avec Moulins Soufflet, les ingrédients avec AIT Ingrédients et Soufflet Biotechnologies, et la boulangerie/viennoiserie/pâtisserie (BVP) avec Neuhauser, avec l'ambition de valoriser la chaîne de valeur du blé à travers une approche filière durable.

CORDIER BY INVIVO

400 M€
de chiffre d'affaires

1,6 M
d'hectolitres traités
chaque année

3 sites
de production

11 pays
d'implantation

Créé en 2015, Cordier by InVivo œuvre à la construction de marques internationales fortes et la mise en marché de vin en vrac, s'appuyant sur une base viticole de 28 000 hectares répartie entre Bordeaux, le Sud-Ouest, le Languedoc, le Roussillon, la vallée du Rhône et le Beaujolais. Pour créer ses boissons (avec et sans alcool), Cordier by InVivo dispose de 10 caves coopératives partenaires (3600 viticulteurs), de sociétés de distribution implantées dans les pays à forte consommation et de sites d'embouteillage en propre.



Vue d'une ligne de production de l'usine Neuhauser de Ploermel (56).

Retail

Chiffres clés
de l'exercice 2022 - 2023.

Né en juillet 2022, TERACT regroupe l'ensemble des activités de distribution du groupe.

TERACT

2,5 Mds€
de volume d'affaires HT

+ de 1700
points de vente

4 marques en propre
(ECLOZ; PURE FAMILY ;
InVivo Nous on sème ;
LES SENS DU TERROIR)

S'appuyant sur un réseau d'enseignes unique, TERACT se positionne en acteur majeur de la distribution responsable dans les marchés en croissance de la Jardinerie/Animalerie et de l'Alimentaire.

Spécialiste du végétal, TERACT rend accessibles à tous les bienfaits de la nature et du jardinage grâce à ses enseignes Jardiland, Gamm vert, Delbard et Jardineries du Terroir.

TERACT est également présent sur le marché à forte croissance de l'animalerie avec Noa, une enseigne qui propose à la fois des produits et des services pour les animaux.

Le second métier du réseau TERACT est celui de la distribution alimentaire qui est représenté par plusieurs enseignes (Boulangerie Louise, Grand Marché La Marnière, Frais d'Ici, Bio&Co) ayant en commun des engagements de qualité, de durabilité et de traçabilité.

TERACT est une société cotée sur le compartiment professionnel d'Euronext Paris.



Espace végétal du jardin d'intérieur
du magasin Gamm vert de Vernouillet (78).

À quoi sert InVivo ?

INVIVO, L'UNION DES COOPÉRATIVES AGRICOLES FRANÇAISES.

L'Union InVivo est détenue au 30 juin 2023 par 174 coopératives agricoles qui élisent chaque année le Conseil d'administration lors de l'Assemblée générale. Le conseil est composé de présidents, directeurs généraux et administrateurs de coopératives.

Sa mission première est de valoriser les filières céréalières et viticoles de la production à la transformation, jusqu'à la mise en marché via un réseau de distribution, vers des clients et partenaires ou directement vers les consommateurs.

INVIVO, UNE RÉPONSE AUX ENJEUX DU SECTEUR AGRICOLE

Pour qu'ils puissent faire face aux enjeux environnementaux et être en mesure de répondre aux nouvelles attentes des consommateurs, InVivo met au service des associés coopérateurs et de leurs agriculteurs un ensemble d'outils et de solutions innovants dont l'efficacité a été démontrée, notamment sur les plateformes d'expérimentation du groupe. InVivo permet également de traduire en actions et réalités les politiques agricoles et les réglementations du secteur, qu'elles soient françaises ou européennes.

Être en capacité de proposer une offre d'outils et de services, qui nécessitent un investissement conséquent et souvent risqué, implique de disposer de ressources suffisantes et d'un socle solide. C'est en diversifiant ses activités, en opérant sur des métiers créateurs de valeur, qu'InVivo s'est donné les moyens de ses ambitions – celles d'accompagner la transition agroalimentaire et de soutenir la Ferme France.

En s'appuyant sur la croissance durable de son modèle et sa puissance économique, InVivo se positionne comme l'opérateur apportant les réponses matérielles et immatérielles (innovation, digital) aux enjeux du secteur agricole.

INVIVO, UN PATRIMOINE ÉCONOMIQUE POUR LA FERME FRANCE

Outre la valeur financière créée et redistribuée à ses associés coopérateurs (notamment via les ristournes et intérêts aux parts sociales, cf. *Quel retour financier pour les associés coopérateurs ?* p. 29), InVivo constitue un écosystème d'entreprises valorisées au meilleur niveau de marché.

Depuis plusieurs années, en complément de ses activités statutaires (collecte et approvisionnement), InVivo œuvre pour développer et renforcer les flux économiques avec ses adhérents :

- InVivo construit des filières qui permettent de s'adresser directement au consommateur, par exemple : la filière blé, de la semence à la baguette.
- Face à la pression des GAFAs, InVivo a financé une offre digitale alternative, aladin.farm, construite pour et par les associés coopérateurs et investi dans Farmi.
- InVivo a pour projet de bâtir un réseau de distribution alimentaire au plus proche de l'écosystème agricole, à l'instar de son réseau de jardineries.

Plus le potentiel économique d'InVivo sera développé, plus la valeur patrimoniale de l'ensemble sera importante pour les coopératives et leurs agriculteurs.



Visite de la plateforme d'expérimentation
Openfield 2023 : le salon au champ
organisé à Milly-la-Forêt (91).

Pourquoi faire l'acquisition du groupe Soufflet ?

Depuis sa création, InVivo s'est engagé dans le développement des filières céréales. Dans cette optique, et dans le cadre de son plan stratégique, InVivo se déploie via des projets de croissance externe identifiés par ses équipes, présentés et approuvés en Conseil d'administration, et mis en œuvre collectivement en lien avec les instances de gouvernance et de dialogue social. **Ces projets peuvent être tactiques, structurants ou transformants.**

L'acquisition du groupe Soufflet est une acquisition transformante qui renforce l'identité d'InVivo. Elle a permis :

- à la Ferme France de préserver ses intérêts et conserver ce « bastion agricole » historique dans le giron national ;
- aux agriculteurs de garder la maîtrise d'un outil économique majeur ;
- à InVivo de changer d'échelle. Le groupe a élargi son empreinte verticalement avec notamment la filière malt (Malteries Soufflet) et horizontalement avec des filières structurées et longues telles que la filière blé (Episens).

InVivo a pu mener à bien ce projet d'acquisition grâce à ses modèles uniques de gouvernance et de financement.

Accompagner la transition agricole et alimentaire, ça veut dire quoi ?

ÇA VEUT DIRE ACCOMPAGNER LA PRODUCTION AGRICOLE AVEC :

- **be Api** : Du diagnostic d'hétérogénéité des sols à la modulation intra-parcellaire en passant par le conseil, be Api est un réseau de coopératives qui développe des solutions intégrées d'agriculture de précision, clé en main.

44 uN/ha économisées sur le blé (soit 88 €/ha)
36 uN/ha économisées sur le colza (soit 72 €/ha)
32 uN/ha économisées sur le maïs (soit 64 €/ha)
12 uN/ha économisées sur le tournesol (soit 24 €/ha)

- **SMAG** : Raccourci pour « Smart Agriculture », SMAG conçoit et édite des logiciels destinés à la gestion des exploitations agricoles et à la traçabilité des productions. En s'appuyant sur l'agriculture de précision, il assure l'efficacité des pratiques culturales et accompagne la transformation digitale de toute la profession agricole.

5 agences en France
+26 points de contrôle réglementaires des pratiques agricoles

- **Semences de France** : Spécialisé dans la distribution de semences certifiées (céréales à paille et protéagineux, hybrides et fourragères), Semences de France propose aux coopératives, négoce et distributeurs spécialisés des variétés à haut rendement, résistantes au stress hydrique et favorisant la captation de carbone dans les sols. Pour sa production, Semences de France s'appuie notamment sur un réseau de stations de semences de ses coopératives actionnaires.

3° semencier français en chiffres d'affaires (CA)
144 M€ de CA en 2021-2022
+ de 100 000 hectares mis en production dans le réseau

- **Nexen** : Développé et commercialisé par Fertiline, Nexen est un fertilisant azoté hautes performances bénéficiant de technologies innovantes qui augmentent la quantité d'azote disponible pour les plantes et en limitent les pertes par volatilisation dans l'environnement.

+5,1 q/ha de gain de rendement sur le blé
 +3,3 q/ha de gain de rendement sur le maïs grain
 9 €/ha en générant des crédits carbone sur le blé
 7 €/ha en générant des crédits carbone sur le maïs

- **Openfield** : Salon au champ dédié à la 3^e voie de l'agriculture, Openfield est une plateforme d'essai pluriannuelle intégrant diverses rotations culturales sur 20 hectares. Réparties entre plusieurs thématiques clés (bas-carbone, réduction IFT / gain CEPP, ACS, etc.), ces cultures permettent d'étudier chaque année un grand nombre d'indicateurs.

15 cultures suivies (Blé tendre, Blé dur, Orge hiver, Orge printemps, PDT, Betteraves sucrières, Colza, Pois, Prairie temporaire, Maïs fourrage, Maïs grain, Tournesol, Sorgho, Lin oléagineux, Métaux + couverts)
 56 conduites culturales
 4 thématiques (bas-carbone, réduction des IFT, agriculture régénératrice, raisonnée)

- **aladin.farm** : Co-construite pour et avec 9 coopératives partenaires, aladin.farm est la première plateforme de vente de produits et services agricoles à destination des coopératives et de leurs filiales négoce.

+52 000 agriculteurs qui utilisent la plateforme
 24 coopératives partenaires intégrées
 210 marques et 8 gammes

ÇA VEUT DIRE ACCOMPAGNER LA VALORISATION DES BONNES PRATIQUES AVEC :

- **Carbon&Co** : La mission de Carbon&Co consiste à garantir des crédits carbone certifiés selon les méthodes reconnues par les Etats garantissant des co-bénéfices à forte valeur ajoutée (biodiversité, qualité des sols, qualité de l'eau, rémunération, etc.).

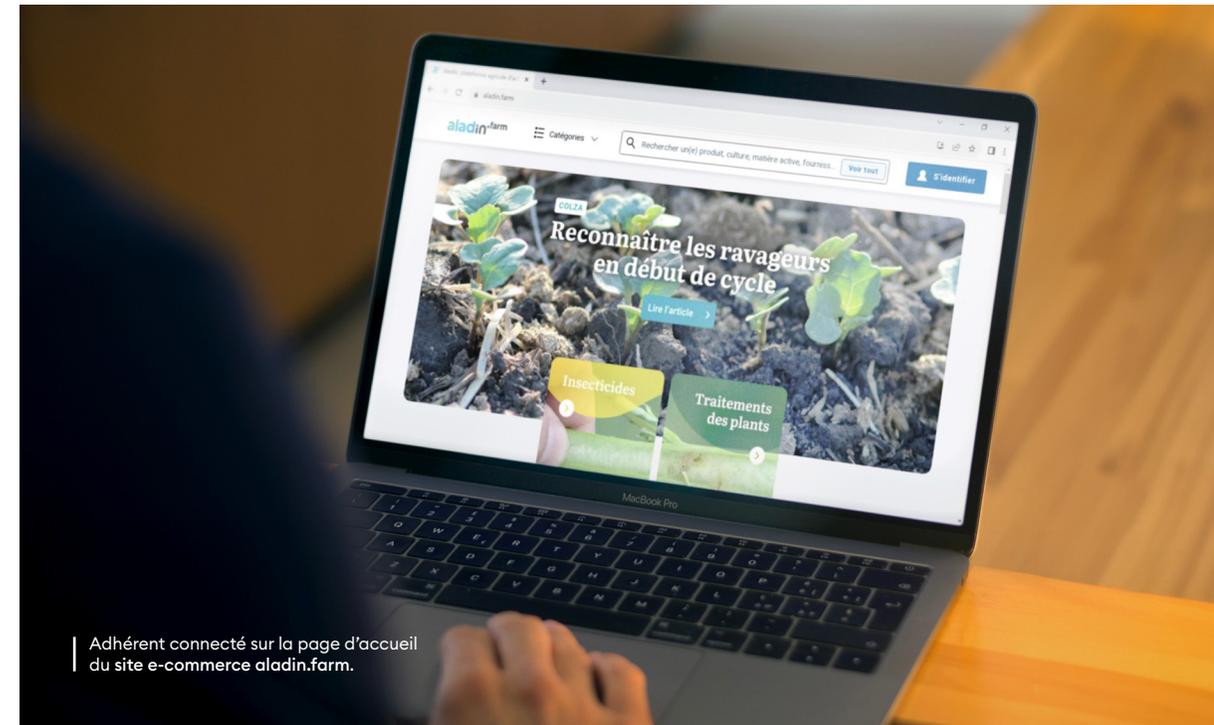
70 à 75 % de la valeur reversés à l'agriculteur
 50 €/t : prix du crédit carbone sur les grandes cultures
 + de 15 coopératives engagées

- **Soufflet Négoce by InVivo** : Soufflet Négoce by InVivo est l'entité du groupe portant les activités de commerce international de grains. Ses équipes accompagnent les coopératives partenaires sur les plans commercial et réglementaire. L'une d'elle, **Grafite**, s'est spécialisée dans l'aide à la commercialisation des matières premières bas-carbone. Elle travaille en lien avec les équipes agronomie, qualité d'exécution, et commerciales des coopératives pour assurer la mise en place et le suivi des affaires.

+ de 40 coopératives engagées dans la valorisation de leur production bas-carbone
 2 réunions d'accompagnement organisées par semaine avec ces coopératives
 + de 160 000 tonnes valorisées par an
 avec une prime carbone redistribuée de 55 € en moyenne

ÇA VEUT DIRE ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DES CÉRÉALES AVEC :

Neuhauser, Moulins Soufflet et Malteries Soufflet, et la distribution des produits avec **TERACT** et ses enseignes alimentaires (Boulangerie Louise, Grand Marché la Marnière, Frais d'Ici, Bio&Co) (cf. 02. Les verticales métier).



Adhérent connecté sur la page d'accueil du site e-commerce aladin.farm.

Quelles sont les sources de financement du groupe ?

Le groupe s'appuie sur trois sources de financement distinctes :

1. **Son propre mécanisme de création de valeur financière** : une part de l'EBITDA généré par l'entreprise peut permettre de financer une partie de son fonctionnement, ses investissements, ses innovations, son développement voire ses projets de croissance externe.
2. **Sa dette** : le groupe a négocié avec un ensemble de prêteurs une dette avec un échéancier de remboursement. Cette dette fait l'objet d'un suivi par le comité audit et risques et répond à des normes et critères visant à préserver les grands équilibres financiers du groupe.
3. **La participation en capital** : Dans le cadre d'investissements réalisés au niveau de ses filiales, et peut-être demain au niveau de sa holding pivot InVivo Group, le groupe doit également faire appel à des investisseurs institutionnels et privés.

Ce type d'investissement est effectué selon des règles bien définies au sein du groupe : position minoritaire des partenaires financiers ; maîtrise opérationnelle et managériale conservée par la gouvernance de l'Union.

Il est à noter que le groupe n'a jamais fait de levée de fonds ou demande de financement auprès de ses propres adhérents. Le capital détenu par ces derniers reflétant strictement l'activité qu'ils opèrent avec leur union. Cependant le projet de création d'un fonds commun de placement coopératif est en cours d'étude par les instances de gouvernance du groupe.

Quel retour financier pour les associés coopérateurs ?

Les associés coopérateurs sont parties prenantes de la valeur créée par InVivo selon les modalités suivantes :

1. **Les ristournes** générées par les flux d'affaires liés aux activités de services directs aux associés coopérateurs.
2. **Les compléments de prix** versés aux coopératives en contrepartie des volumes d'engagement dans le cadre de l'activité collective. InVivo reverse aux coopératives le résultat réalisé sur l'activité réalisée avec leurs achats en fonction de la formule de prix choisie au travers d'un complément de prix qui sera versé à chaque fin d'exercice.
3. **La rémunération du capital social** : si le résultat de l'exercice de l'Union InVivo est excédentaire, des intérêts aux parts sociales (IPS) sont versés au prorata du nombre de parts détenues par chaque associé coopérateur.



LES COMITÉS TRANSVERSES DE L'UNION INVIVO

Le Conseil d'administration s'appuie sur les travaux de 6 comités transverses :

- **Le comité audit et risques** assure le suivi du processus d'élaboration de l'information financière, le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne, d'audit interne, le suivi de la gestion des risques et le suivi du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés. Il est présidé par Patrick Aps (NatUp).
- **Le comité de suivi digital** assure le suivi des projets digitaux du groupe et des métiers. Il est présidé par Jérôme Calteau (Président de l'Union InVivo et de la CAVAC).
- **Le comité éthique et gouvernance** est en charge de veiller au respect de l'éthique au sein du groupe et notamment à celui de la charte d'engagement signée par l'ensemble des membres du conseil, d'examiner toute question relative à d'éventuelles situations de conflits d'intérêts au sein de l'Union InVivo, du groupe et de ses filiales, d'engager des chantiers de réflexion visant en particulier l'amélioration continue de la gouvernance de l'Union et de son fonctionnement. Il est présidé par Daniel Chéron (personnalité qualifiée du conseil et président du HCCA).
- **Le comité rémunérations et nominations** a pour mission de faire des propositions et donner un avis consultatif au Conseil d'administration concernant les projets de nomination et le suivi de la politique de rémunération globale ainsi que celle des dirigeants mandataires sociaux et directeurs généraux. Il est présidé par Joël Castany (Les Vignerons du Val d'Orbieu).
- **Le comité relations adhérents** construit et anime les liens entre InVivo et ses coopératives associées. À ce titre, il est l'interlocuteur privilégié de l'écosystème coopératif d'InVivo et veille à la bonne transmission d'information entre les différents acteurs. Il est présidé par Jean-Michel Habig (CAC).
- **Le comité de suivi RSE** a pour mission de suivre les avancées des différents objectifs de la politique RSE du groupe, de veiller à sa bonne adhésion auprès des collaborateurs et parties prenantes externes, et à sa mise en œuvre aux niveaux des métiers qui contribuent à générer de la valeur responsable via leurs opérations et offres à impact positif. Il est présidé par Bertrand Henu (Unéal/Advitam).



CRÉATEUR D'INTELLIGENCE ALIMENTAIRE

Retrouvez-nous
sur notre site internet
et nos réseaux sociaux :
www.invivo-group.com

